

MARIE-LOUISE GUILLAUMIN

BIBLE ET LITURGIE
DANS LA PRÉDICATON DE JEAN CHRYSOSTOME

Ce n'est pas le moindre intérêt de l'œuvre oratoire de Jean Chrysostome que de permettre une approche concrète de celui qui fut, avant tout, prêtre à Antioche et, plus tard, évêque à Constantinople. Quelque riche et originale que soit sa personnalité, elle ne se comprend que si on ne l'isole pas du milieu qui l'a suscitée. Mais ce milieu lui-même ne nous est bien connu que grâce à l'activité du prédicateur. Telles sont les considérations qui ont commandé notre démarche : il nous fallait saisir, dans l'exercice de son ministère, le chrétien affronté à la Parole de Dieu, reçue et transmise au sein de la communauté ecclésiale. Au niveau de la méthode, nous pouvions nous demander, devant les admirables analyses d'Anne-Marie La Bonnardière, si l'œuvre abondante de Jean Chrysostome se prêtait à des études du même ordre que celles qu'elle a menées sur la prédication d'Augustin. Plus précisément, nous voulions savoir pourquoi ceux qui ont cherché à se faire une image claire de la place de la Bible dans la vie liturgique à Antioche et à Constantinople, en s'appuyant sur les homélies chrysostomiennes, ont buté sur des obstacles mal discernables et ont abouti à des résultats décevants. Bien que nos investigations n'aient pas été poussées à leur terme, elles nous semblent déboucher de manière convergente sur une hypothèse qui pourra être le point de départ d'un travail plus fructueux¹.

1. Nous espérons recueillir les fruits de ce travail en cours d'élaboration dans le volume intitulé *La Bible de Jean Chrysostome*, collection « Bible de tous les temps » (Beauchesne, à partir de 1976).

I. JEAN CHRYSOSTOME AU SERVICE DE SA COMMUNAUTÉ

Le jeune prêtre qui, en 386, commence à prêcher sous l'autorité de l'évêque Flavien d'Antioche appartient à l'une des plus anciennes communautés chrétiennes. Une tradition prestigieuse donne son lustre à l'organisation assez ferme d'une Eglise qu'ont marquée ses origines judéo-chrétiennes. Les liturgies, que bien des traits apparentent encore à celles de la synagogue, se déroulent selon des normes relativement fixes, celles que nous font connaître les *Constitutions Apostoliques*² corroborées par de nombreux textes chrysostomiens.

La prière liturgique à Antioche comportait en premier lieu un office du matin et un office du soir, où l'on chantait, nous dit Jean, d'une part le *Ps.* 62 et, de l'autre, le *Ps.* 140³.

Mais c'est évidemment la synaxe eucharistique qui est au centre de la vie liturgique de la communauté. S'il arrive que Chrysostome parle de « sacrifice quotidien »⁴, il y a là vraisemblablement une amplification oratoire. Ailleurs, Jean précise que la célébration a lieu au moins deux fois par semaine, souvent trois ou quatre fois lorsque survient une fête de martyrs⁵. Un autre texte explique que les mystères s'accomplissent le vendredi, le samedi, le dimanche et les jours des martyrs⁶. Il serait vain de vouloir concilier minutieusement ces témoignages ; Jean cherche à susciter chez ses auditeurs une pratique plus fervente, non pas à dresser un calendrier, car il est davantage touché par l'abondance des dons de Dieu : « La Pâque, dit-il, se rencontre trois fois la semaine, voire même quatre fois, ou plutôt chaque fois que nous le voulons⁷. »

Nous n'avons pas à parler ici de la liturgie du sacrifice, telle que nous la décrivent, entre autres, les *Homélie sur l'Incompréhensibilité de Dieu*, mais seulement de la liturgie de la

2. Il est admis que le 8^e livre des *Constitutions apostoliques* représente la liturgie syrienne du IV^e siècle. Voir à ce sujet les ouvrages classiques de F. PROBST et F.E. BRIGHMAN.

3. *Exp. in Ps.* 140, 1 (P.G., 55, 426-428).

4. *Hom. in Ephes.* 3, 4 (P.G., 62, 28-29).

5. *Hom. in Rom. Prooem.*, 1 (P.G., 60, 391).

6. *Hom. in I Tim.* 5, 3 (P.G., 62, 529-530).

7. *Serm. adv. Jud.* 3, 4 (P.G., 48, 866-867).